

## CONCOURS EXTERNE D'ATTACHÉ TERRITORIAL

SESSION 2024

### ÉPREUVE DE NOTE

#### ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

**Rédaction d'une note ayant pour objet de vérifier l'aptitude à l'analyse d'un dossier soulevant un problème relatif au secteur de l'urbanisme et du développement des territoires rencontré par une collectivité territoriale.**

Durée : 4 heures  
Coefficient : 4

#### SPÉCIALITÉ : URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

#### À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraph.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surlieur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 38 pages.**

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend**

**le nombre de pages indiqué.**

*S'il est incomplet, en avertir le surveillant.*

Vous êtes attaché territorial, chargé de projet industrie au sein du pôle aménagement et développement du territoire de la communauté d'agglomération d'Admiaggio (85 000 habitants), située dans un ancien bassin industriel, et comptant plusieurs friches de grande taille.

La Présidente souhaite faire de l'industrie un vecteur de développement du territoire intercommunal, en conciliant cet objectif avec les enjeux de transition écologique.

Dans cette perspective, le Directeur du pôle aménagement et développement du territoire vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, une note sur la place des collectivités territoriales et de leurs établissements dans la réindustrialisation verte.

### **Liste des documents :**

- Document 1 :** « Loi n° 2023-973 du 23 octobre 2023 relative à l'industrie verte » (extraits) - [legifrance.gouv.fr](https://legifrance.gouv.fr) - Consulté le 28 avril 2024 - 2 pages
- Document 2 :** « Comment réconcilier renouveau productif et reconversion écologique ? L'enjeu des territoires » - Gilles Crague - [viepublique.fr](https://viepublique.fr) - 19 avril 2024 - 4 pages
- Document 3 :** « La nouvelle vie des friches industrielles » - [lemonde.fr](https://lemonde.fr) - 29 janvier 2024 - 3 pages
- Document 4 :** « Les territoires retrouvent une place dans la réindustrialisation verte » - [lagazettedescommunes.com](https://lagazettedescommunes.com) - 4 avril 2023 - 1 page
- Document 5 :** « Derrière le consensus apparent, une réindustrialisation contestée » - [courrierdesmaires.fr](https://courrierdesmaires.fr) - 1<sup>er</sup> juin 2023 - 3 pages
- Document 6 :** « Industrie Verte - Dossier de presse » (extraits) - [Gouvernement](https://Gouvernement) - Mai 2024 - 5 pages
- Document 7 :** « La réindustrialisation au défi du zéro artificialisation nette des sols » (extraits) - [lafabriquedelacite.fr](https://lafabriquedelacite.fr) - 12 octobre 2023 - 4 pages
- Document 8 :** « Sites clés en main France 2030 : 4 sites industriels lauréats en Nouvelle-Aquitaine » - [Prefecture et Région Nouvelle-Aquitaine](https://Prefecture et Région Nouvelle-Aquitaine) - 23 avril 2024 - 1 page
- Document 9 :** « La relocalisation : une vraie bonne idée ? » - Jean-Marc Figuet - [viepublique.fr](https://viepublique.fr) - 2 mai 2023 - 3 pages
- Document 10 :** « Industrie : comment avancent les territoires ? (extraits) » - [Intercommunalités](https://Intercommunalites) n°289 - Janvier 2024 - 3 pages
- Document 11 :** « Diagnostic Industrie du futur » - [guide-aides.hautsdefrance.fr](https://guide-aides.hautsdefrance.fr) - Consulté le 28 avril 2024 - 1 page
- Document 12 :** « La loi relative à l'industrie verte - Loi n°2023-963 du 23 octobre 2023 et accompagnement de la Banque des Territoires au développement industriel » (extraits) - [Banque des Territoires](https://Banque des Territoires) - 30 janvier 2024 - 5 pages
- Document 13 :** « Sébastien Martin : "La réindustrialisation de notre pays ne pourra pas se faire sans ses territoires" » - [plateformes-magazine.com](https://plateformes-magazine.com) - 23 novembre 2023 - 1 page

*Dans un souci environnemental, les impressions en noir et blanc sont privilégiées.*

*Les détails non perceptibles du fait de ce choix reproductif ne sont pas nécessaires à la compréhension du sujet, et n'empêchent pas son traitement.*

### **Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.**

*Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.*